

Ministry of Education
Ministry of Training,
Colleges and Universities

Mowat Block
900 Bay Street
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités

Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2



Destinataires : Signataires des ententes issues de la TPD conclues les 14 et 27 mai 2008 concernant le personnel de soutien en éducation

Expéditeur : Dominic Giroux
Sous-ministre adjoint
Division de l'éducation en langue française
et de l'administration de l'éducation

Date : Le 10 octobre 2008

Objet : **Mise à jour sur la situation des tables provinciales de discussion sur les relations de travail**

J'ai le plaisir de vous présenter une mise à jour sur la situation des tables provinciales de discussion sur les relations de travail. Comme vous le savez, au cours des derniers mois, le personnel du Ministère, et celui du bureau de la ministre, a encadré les tables de discussion avec les fédérations des enseignants, les syndicats représentant le personnel de soutien en éducation et les associations de conseillers scolaires en leur offrant l'occasion de conclure des ententes sur des enjeux d'intérêt provincial. Ce dialogue continu s'est avéré inestimable à titre de moyen de maintenir la paix et le progrès en relations de travail dans nos écoles financées par les fonds publics. Le Ministère apprécie les efforts des personnes invitées à y participer.

Cinq ententes ont maintenant été conclues aux tables provinciales de discussion (TPD). Ces ententes visent 324, ou 68 % des 473 conventions collectives, y compris la dernière entente de la TPD qui a été conclue le 12 septembre 2008, entre les quatre associations des conseillers scolaires et la FEESO (Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario), représentant le personnel de soutien en éducation. Vous trouverez ci-joint une note de service qui a récemment été envoyée aux parties à cette toute dernière entente issue de la TPD. J'attire votre attention sur deux modifications qui ont été communiquées par le biais de la pièce jointe, et qui modifient le contenu de la note de service 2008 : B10, ainsi que l'ébauche révisée du règlement de la Subvention pour les besoins des élèves (SBE), qui ont toutes deux été publiées le 18 août 2008 :

- L'article proposé 57.1(1)10 de l'ébauche révisée du règlement de la Subvention pour les besoins des élèves (SBE) de 2008-2009, publiée le 18 août 2008, et qui se trouve maintenant sur le site Web du ministère, à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/funding/0809/RegulationGrantsGSNFre.pdf> sera modifié, de

sorte que si les enseignantes et enseignants et les aide-enseignantes et aide-enseignants du palier élémentaire au sein du conseil ne se conformaient pas à une entente issue de la TPD, le conseil serait encore admissible à l'amélioration de financement relative à la surveillance au palier élémentaire si l'unité de négociation représentant les secrétaires des écoles du palier élémentaire était conforme à une entente issue de la TPD.

- L'article proposé 57.2(1)(c) de l'ébauche révisée du règlement des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) de 2008-2009 sera supprimée. Cela éliminera l'exigence voulant que toutes les unités de négociation d'un syndicat au sein d'un conseil scolaire, couvertes en vertu d'une même entente de la TPD, doivent avoir des conventions collectives conformes en place d'ici le 30 novembre, afin que le conseil soit admissible à l'amélioration du financement en vertu de la TPD. En lieu et place, le financement aux conseils sera ajusté afin d'appuyer toute entente locale qui satisfait aux modalités de l'entente applicable de la TPD.

Sous réserve de l'approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil, ces deux modifications se refléteront lorsque les modifications du règlement des SBE de 2008-2009 auront été déposées, le 1^{er} décembre 2008.

Vous trouverez également ci-joint une autre note de service communiquée aujourd'hui aux parties de l'entente issue de la TPD, qui a été conclu le 14 mai 2008, entre trois associations des conseillers scolaires et 12 syndicats locaux indépendants du personnel de soutien, représentant 38 conventions collectives et 8 600 membres du personnel de soutien en éducation, ainsi que l'entente issue de la TPD conclue le 27 mai 2008 entre quatre associations des conseillers scolaires et le SCFP (Syndicat canadien de la fonction publique) représentant 104 conventions collectives et 51 000 membres du personnel de soutien en éducation. Cette note de service avise ces parties des modifications applicables à ces deux ententes issues de la TPD, et découlant de l'entente issue de la TPD entre les quatre associations des conseillers scolaires et la FEESO représentant son personnel de soutien en éducation. Ces modifications sont apportées à la suite d'une lettre d'entente qui a été signée par les parties.

Les ententes de la TPD couvrent maintenant 120 000 employés des conseils scolaires à l'échelle de la province. En outre, les enseignantes et enseignants de l'administration scolaire provinciale et l'administration scolaire provinciale, qui sont financés à l'extérieur de la SBE, ont maintenant conclu une entente.

Le Ministère est ravi de l'engagement qu'ont pris les parties à la TPD afin de régler et de ratifier un aussi grand nombre de conventions collectives d'ici la fin novembre.

Les ententes de la TPD conclues lors de ces discussions ont permis aux parties de renouveler leur engagement partagé en vue d'améliorer la réussite des élèves, de réduire les écarts des résultats des élèves et d'accroître la confiance dans l'éducation financée par les deniers publics. Dans le but d'appuyer cet engagement, le gouvernement de l'Ontario entend augmenter l'investissement de la province dans l'éducation des paliers élémentaire et secondaire de 505 millions de dollars supplémentaires en 2008-2009, qui seront portés à 2,5 milliards de dollars en 2012-2013. Malgré la baisse des effectifs et une conjoncture économique ardue, cet appui est offert afin de reconnaître les

travaux importants qui ont été réalisés par tout le personnel des écoles de l'Ontario financées par les fonds publics.

Les mises à jour demeureront disponibles à :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/nr/08.07/PDT.html>

Je tiens à vous remercier de votre engagement continu envers la paix et le progrès dans les relations de travail. Pour toute question à cet égard, veuillez communiquer avec M^{me} Margot Trevelyan, directrice de la Direction des relations de travail et de la gestion de l'éducation, au 416 325-2836, ou à margot.trevelyan@ontario.ca

Le sous-ministre adjoint,

Dominic Giroux

c.c. Directions générales des associations des conseillers scolaires
Secrétaires généraux des fédérations des enseignants
Représentants et représentantes des syndicats qui représentent le personnel de soutien